

Québec français



Le français au quotidien

Roger Chamberland

Numéro 121, printemps 2001

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/55953ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (imprimé)

1923-5119 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Chamberland, R. (2001). Le français au quotidien. *Québec français*, (121), 1–1.

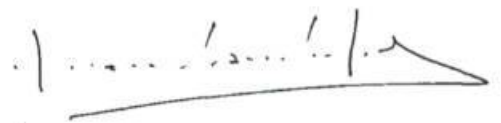
Le français au quotidien

La Commission d'évaluation du collégial a remis son rapport le 1^{er} février dernier après quatre années d'enquêtes dans les collèges tant francophones qu'anglophones du Québec. Si les conclusions semblent optimistes dans un premier temps, force est de constater, dans un deuxième temps, que nous sommes loin de l'excellence et que les recommandations qui découlent de cette vaste étude nous laisse perplexes. Sur les 87 collèges visités, 60 d'entre eux obtiennent une cote d'excellence tandis que 22 autres présentent des signes de faiblesse marquées et 5 autres sont dans une situation critique. Bien sûr, ce palmarès vaut ce qu'il vaut, et on peut mettre en doute la validité de ces conclusions d'autant plus qu'elles rendent compte d'une situation observée à partir de 1997. En quatre ans, le portrait de ces collèges aura certainement évolué dans un sens ou dans l'autre et il peut être périlleux de considérer ces résultats comme très actuels.

Par ailleurs, ce qui a fait beaucoup jaser c'est les recommandations émises par cette commission dont celle, controversée, de ramener les cours de littérature à des cours de mise à niveau en français. Cette recommandation considère que l'aval de l'enseignement collégial est le sacro-saint dogme de la réussite et qu'en amont des cours collégiaux, la formation des élèves est adaptée au collégial. Bref, l'arrimage des cours au secondaire à ceux du collégial est problématique parce que ces derniers ne seraient tout simplement pas adaptés au passage d'un ordre d'enseignement à un autre. Pour pallier à cette déficience, on recommande ni plus ni moins que de différer la connaissance de la littérature au deuxième bloc de cours, soit aux trimestres subséquents. Compte tenu de l'épreuve ministérielle en français qui se déroule pendant le troisième trimestre, l'enseignant au collégial se voit ainsi confié le double mandat de former des étudiants afin qu'ils réussissent l'examen de français du ministère et subsidiairement, qu'il se soit familiarisé avec les grandes œuvres de la littérature !

Cette façon de voir le français comme une matière spécifique d'un cursus enferme l'élève dans une conception étroite de la langue comme si les résultats en sciences de la nature ou sciences humaines étaient communiqués dans une langue qui leur était spécifique. Le rapport de laboratoire est pourtant écrit en français, un problème mathématique est décrit en français, l'infirmière rédige ses observations cliniques en français et ainsi de suite. En somme, il faut valoriser l'apprentissage du français dans toutes les matières plutôt que de le réduire aux seuls cours de français. Récemment, une manchette d'un quotidien de Québec nous apprenait que l'admission d'un policier à la sûreté municipale de Sainte-Foy était conditionnelle à la réussite d'un examen de français et que près de 50% des candidats avaient échoués à ce test ! Cet état de fait nous montre bien que la maîtrise de la langue n'est pas un luxe réservé qu'à une catégorie d'étudiants qui se destine à des études en lettres, mais qu'elle est une nécessité quotidienne à laquelle personne n'échappe. La qualité du français dans toutes les matières devrait faire partie des exigences minimales pour la réussite d'un cours. Le jour où l'on aura réussi à faire saisir à l'ensemble du corps enseignant au collégial aussi bien qu'à l'université l'importance de cette prérogative fondamentale, peut-être parviendrons-nous à faire lever l'hypothèque qui menace tant de citoyen de ne pas être en mesure de comprendre le mode d'emploi de n'importe quel produit de consommation courante.

Roger Chamberland



La maîtrise de la langue n'est pas un luxe réservé à une catégorie d'étudiants qui se destine à des études en lettres, mais elle est une nécessité quotidienne à laquelle personne n'échappe. La qualité du français dans toutes les matières devrait faire partie des exigences minimales pour la réussite d'un cours.